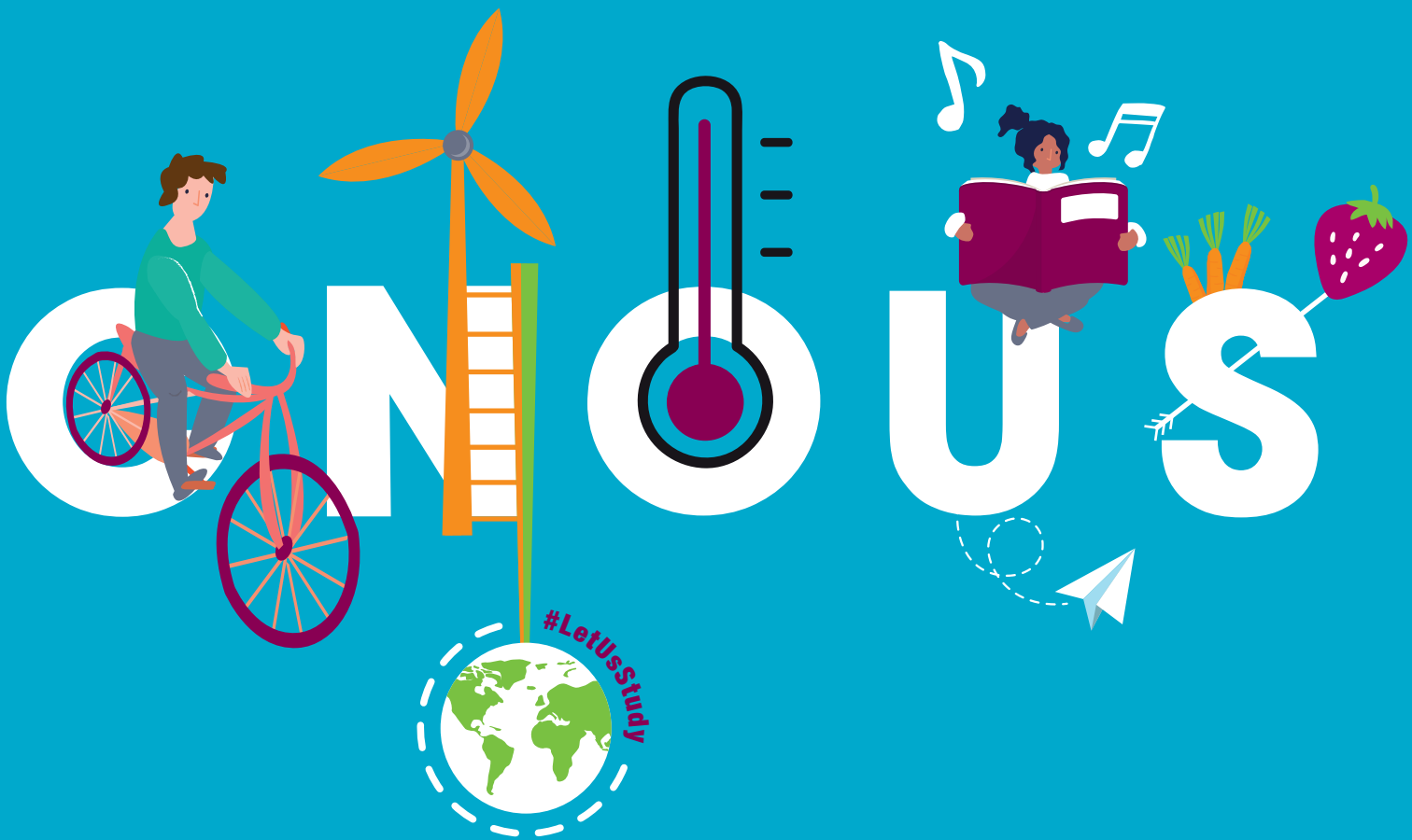




2 0 1 9



2 0 2 1

Projet CNOUS
de l'équipe candidate

“ Agissez, Agissez ! Et votre exemple rayonnera ”

XXIVème congrès de la FAGE, Paul Bouchet,
rédacteur de la charte de Grenoble.



La Fédération des associations générales étudiantes –FAGE– est la plus importante organisation de jeunes en France. Fondée en 1989, elle assure son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2 000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiants.



La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes, en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Indépendante des partis, des syndicats de salariés et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère en charge de la Jeunesse.

À travers la FAGE, les jeunes trouvent un formidable outil citoyen pour débattre, entreprendre des projets et prendre des responsabilités dans la société.

La FAGE est membre de :

- CESE** – Conseil Economique Social et Environnemental
- CNAJEP** – Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire
- CNCB** - Comité National Contre le Bizutage
- CNEA** - Conseil National de l'Enseignement Agricole
- CNESER** – Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- CNOUS** – Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
- Comité 21** – Le réseau des acteurs de développement durable
- Collectif Les places de la républiques
- CSE** – Conseil Supérieur de l'Éducation
- ESU** – European Students' Union
- MedNet** – Mediterranean Network of Student Representatives
- CNAM** - Caisse Nationale de l'Assurance Maladie



Chèr.e.s élu.e.s, chère.e.s militant.e.s,

Nous sommes aujourd'hui à l'aube d'un nouveau temps fort pour la communauté étudiante : le renouvellement de ses représentant.e.s au Conseil d'Administration du Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires. En effet, ce sont les 182 élu.e.s titulaires des CROUS qui vont, dans les jours qui arrivent, s'exprimer dans les "urnes" afin de choisir l'organisation qui les représentera à travers une équipe d'élu.e.s.

Si ces deux dernières années de mandat ont été rythmées par des avancées concrètes et des victoires historiques pour les étudiant.e.s, avec notamment le paiement des bourses à date fixe ou encore la suppression du Régime de Sécurité Sociale Etudiante, elles ont aussi été le théâtre d'une précarisation grandissante chez les jeunes. Aides sociales insuffisantes, difficultés d'accès à un logement décent ou encore impossibilité de se soigner, notre population étudiante est pourtant la grande oubliée du débat public,

en témoigne le Plan Pauvreté du gouvernement ou aucune mesure ne la concerne. Ainsi, les perspectives d'actions sont claires et les ambitions intactes pour les élu.e.s CROUS et l'équipe nationale de la FAGE : obtenir une réforme des aides sociales étudiantes avec la mise en place de l'Aide Globale d'Indépendance (AGI) ou encore garantir des moyens suffisants pour permettre aux CROUS de remplir leur mission de service public efficace et innovant.

Nel'oublions pas, les Œuvres que nous connaissons aujourd'hui ont été créées il y a plus de 100 ans par les Associations Générales Etudiantes. L'ambition inébranlable de démocratiser l'enseignement supérieur qui était la leur ne nous a pas quittés aujourd'hui. La FAGE, c'est également un combat quotidien pour plus de justice sociale, pour une société solidaire et émancipatrice.

C'est forte de ses convictions que l'équipe candidate de la FAGE entend aborder les défis qui attendent chacun et chacune d'entre nous.

Mais c'est aussi forte d'une confiance accordée et renouvelée par les étudiant.e.s que la FAGE aborde ces élections. Avec 46% des sièges obtenus lors des dernières élections aux CROUS, notre organisation se positionne à nouveau comme la première organisation étudiante de France. Bien plus qu'un score ou qu'une étiquette, cette position de première organisation n'est pas un but en soi, mais bien un levier pour améliorer et animer le quotidien des jeunes. Chacun.e d'entre vous va être amené.e à faire un choix concernant l'équipe qui portera la voix des étudiant.e.s et travaillera en relation étroite avec les élu.e.s des territoires, afin d'appuyer leurs efforts. Choisir la FAGE, c'est choisir d'affirmer clairement la volonté d'un CROUS tourné vers l'avenir et novateur, d'un CROUS tourné vers l'accompagnement constant des étudiant.e.s et au plus proche de leurs besoins.

Orlane François,
Présidente de la FAGE



Depuis son origine, la FAGE, actuelle première organisation étudiante de France, œuvre à améliorer le quotidien des étudiants. Au cours des 2 ans du précédent mandat, les élu.e.s ont pu se battre pour maintenir la restauration à 3,25€ supprimer le Régime de Sécurité Sociale Etudiante, mettre en place une offre végétarienne dans les RU ou encore le paiement à date fixe des bourses.

Face à la massification de notre enseignement supérieur il est de notre devoir d'en assurer la démocratisation et l'universalité de ce dernier. De fait, il est nécessaire que chaque étudiant.e dispose des mêmes chances pour sa réussite et son émancipation.

Cela débute par un accès aux services de vie étudiante pour tou.te.s et sur tout le territoire. Il est essentiel que tout.e étudiant.e bénéficie d'une offre de restauration, de logement mais aussi un accès à la santé, au sport et à la culture à proximité de son lieu de formation. Ce sont ces conditions réunies qui favorisent un équilibre et une harmonie et permettent ainsi

l'épanouissement et la réussite de chacun.

Notre ambition n'est pas celle de créer des infrastructures d'enseignement supérieur mais bel et bien de construire le paysage étudiant avec l'aide de l'ensemble des acteurs : établissements d'enseignement supérieur, collectivités territoriales, le CROUS, les usagers et les étudiant.e.s. La réponse doit être adaptée à chaque territoires en pensant l'écriture de différentes conventions traduisant ainsi des réponses concrètes aux besoins étudiants : un accès prioritaire aux étudiants dans une maison de santé pluriprofessionnelle, un accord avec la communauté de commune pour un accès aux infrastructures sportives, le développement des offres culturelles en lien avec le conseil Régional etc.

En ce sens, il est nécessaire de rappeler son rôle au service public. Nous prônons la justice sociale, c'est pourquoi le sujet des étudiants internationaux et de l'augmentation des frais d'inscriptions dont il est question ces dernières semaines nous est si important. Le rôle que joue le réseau des œuvres pour ces étudiants doit être repensé si nous voulons faire évoluer significativement les conditions de vie de ces étudiants.

Les CROUS sont les acteurs principaux de l'action sociale chez les étudiants. Il est donc primordial que l'ensemble de leurs missions, notamment le logement et la restauration, puissent bénéficier à tou.te.s

Cependant, l'action sociale du réseau ne doit pas se limiter à ces missions traditionnelles. Avec l'avancée que représente la suppression du RSSE, le CROUS doit lui aussi désormais se saisir des enjeux de santé des étudiant.e.s.

Il est nécessaire d'accompagner la transformation des Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) en Centres de Santé Universitaires (CSU) tout en développant la cohérence des politiques de santé sur le territoire en concertation avec l'ensemble des acteurs.



Représentation étudiante

Les élu.e.s étudiant.e.s siégeant au Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) sont avant tout des élu.e.s locaux.ales ayant un siège en Conseil d'Administration d'un CROUS. Ce sont nos représentante.e.s également, car nous, élu.e.s étudiant.e.s, les élisons tous les 2 ans.

La représentation des étudiant.e.s en France permet de porter leur voix à tous les niveaux de décision et de consultation sur les actions liées à la vie étudiante. Même si le nombre de sièges étudiants n'est pas suffisant au sein du CNOUS ou des CROUS au regard de son histoire, la FAGE ne doit pourtant jamais arrêter de porter haut et fort la voix des jeunes. Les élu.e.s CNOUS de la FAGE n'ont eu de cesse de saisir toutes les possibilités pour se faire entendre, pour développer le rôle et l'importance de la voix étudiante et du réseau associatif, aussi bien dans le cadre formel du conseil que dans l'ensemble des commissions. L'investissement de l'équipe nationale, en lien systématique avec les élu.e.s étudiant.e.s locaux.ales, l'expertise, le pragmatisme et la force de ses propositions ont considérablement affirmé le rôle incontournable de la FAGE dans le paysage de la représentation et de la défense des droits et des intérêts des étudiant.e.s.

Qu'est-ce que le CNOUS ?

Le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires est un établissement public à caractère administratif. Il a pour dut de piloter et coordonner l'action des 26 CROUS sur le territoire national. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Sa mission principale est de garantir une égalité des droits face à l'enseignement supérieur et son accès.

Ce sont les associations étudiantes, au début du XXème siècle, qui ont été à l'origine des actions menées en faveur des étudiants défavorisés et de la prise en charge d'un certain nombre de questions sociales, qui fonderont ensuite le réseau des œuvres ; les CROUS.

Le CNOUS a comme prérogative principale la vie étudiante en général.

Qu'elle soit attrait à la restauration, au logement, à la santé ou encore à l'accompagnement social, la mission du CNOUS est présente et doit permettre aux étudiant.e.s de bénéficier de conditions de vie leur permettant une réussite scolaire et personnelle.

Pour cela, le CNOUS reçoit des subventions publiques via un système de contractualisation : des projets à grande échelle (construction de Restaurant Universitaire par exemple) sont financés par une combinaison du CNOUS, des collectivités territoriales, sur fonds propres du CROUS ou par emprunt. Chaque année, en juin, cette contractualisation fait l'objet d'une discussion entre le CNOUS et les CROUS à laquelle participe chaque Vice-Président.e Etudiant.e de chaque CROUS.





— **1** —
Ludivine Gauthier
CROUS de Rennes
Étudiante en soins infirmiers



— **2** —
Aymeric Hergott
CROUS de Lyon
Étudiant en IUT



— **9** —
Laurie Baertschi
CROUS de Nantes
Étudiante sage-femme



— **10** —
Mathis Morin
CROUS de Grenoble
Étudiant en STAPS



— **3** —
Océane Ranjeva Rabetafika
CROUS de Toulouse
Étudiante en STAPS



— **4** —
Samuel Chastagner-Guerra
CROUS de Normandie
Étudiant en géographie



— **11** —
Elsa Bams
CROUS de Strasbourg
Étudiante en médecine



— **12** —
Soël Jaegle
CROUS de Toulouse
Étudiant en droit



— **5** —
Elodie Laurence -
CROUS de Versailles
Étudiante sage-femme



— **6** —
Antoine Dugast
CROUS de Paris
Étudiant en kinésithérapie



— **13** —
Bérénice Bonnoron
CROUS de Normandie
Étudiante en sciences



— **14** —
Nicolas Sirvent
CROUS de Nice Toulon
Étudiant en histoire



— **7** —
Melody Joblon
CROUS d'Antilles-Guyane
Étudiante en STAPS



— **8** —
Benjamin Laurent
CROUS de Reims
Étudiant en histoire



— **15** —
Marion Vailler
CROUS de Reims
Étudiante en ingénierie



— **16** —
Numan Bahroun
CROUS de Orléans Tours
Étudiant en pharmacie



LA LISTE CANDIDATE

1

Le CNOUS, une gouvernance à repenser, une portée politique à amplifier

A. Garantir un maillage territorial des œuvres, en cohérence avec le développement des établissements d'enseignement supérieur

1. Développer les structures du réseau des œuvres pour un maillage territorial plus efficient
2. Favoriser les conventionnements et la logique d'agrément pour pallier les faiblesses du réseau des œuvres

B. Les œuvres, structures politiques et d'action territoriale

1. Garantir une logique territoriale cohérente entre les élus des différents conseils
2. Permettre une unité des politiques territoriales par un pilotage national

C. Tendre vers une gouvernance modernisée

1. Garantir la démocratie au sein de l'instance
2. Redéfinir la gouvernance du réseau des œuvres

2

Les œuvres, un service à l'étudiant au quotidien

A. Réaffirmer la mission première du réseau des œuvres

L'étudiant, acteur précaire de la société aux besoins spécifiques

Assurer un service social à l'écoute des étudiant.e.s sur tout le territoire

B. Garantir une égalité des chances pour tous les étudiants sur le territoire

1. Permettre au réseau d'être un acteur efficient d'inclusion sociale
2. Les étudiants internationaux, public en difficulté particulière

3

Dans un monde et une société fragilisée, un réseau qui apporte des solutions

A. Les CROUS engagés pour un fonctionnement conscient des enjeux pour l'avenir

1. Permettre un service de restauration durable, prenant en compte la situation personnelle de chaque étudiant.e
2. Développer une politique logement soucieuse de l'environnement

B. Accélérer la mise en place d'une Aide Globale d'Indépendance

4

Revaloriser les missions du CROUS

A. Donner une réelle plus value au réseau des œuvres

1. Remettre les CROUS au cœur de l'accès au soin des étudiant.e.s
2. Faire des structures du CROUS des lieux de tolérance et accessibles à tous

B. Emanciper la jeunesse

1. Garantir une culture accessible sur tout le territoire
2. Réinvestir dans la vie étudiante, notamment grâce à la CVE-C

SOMMAIRE



SOMMAIRE



LE CNOUS, UNE GOUVERNANCE À REPENSER, UNE PORTÉE POLITIQUE À AMPLIFIER



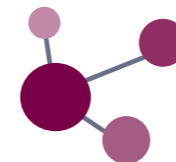
1

A. Garantir un maillage territorial des œuvres, en cohérence avec le développement des établissements d'enseignement supérieur

1. Développer les structures du réseau des œuvres pour un maillage territorial plus efficient



Le service public qu'offrent les CROUS doit permettre des conditions de vie de qualité pour chaque étudiant. Nous ne pouvons nous désinvestir dans les territoires. Si le maillage des établissements d'enseignement supérieur représente une réelle richesse pour les territoires que ce soit au niveau de l'économie, du bassin d'emploi ou encore de l'attractivité, il est essentiel que les collectivités se responsabilisent et s'investissent pour la population étudiante.



Dans cette logique, il est pour nous nécessaire que le CROUS instaure un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs du territoire : établissements d'enseignement supérieur, collectivités territoriales, le CROUS et les usagers, les étudiant.e.s.

Il faut en effet agir de concert pour créer un schéma de vie étudiante et une offre de service cohérente sur l'ensemble du territoire.

L'objectif final est que tout.e étudiant.e ait une offre de restauration, de logement mais aussi un accès à la santé, au sport et à la culture à proximité de son lieu de formation. Seules ces conditions réunies permettent d'accéder aux objectifs et aux enjeux actuels de l'enseignement supérieur en France : la garantie pour la nouvelle génération de se munir des outils pour bâtir leur avenir professionnel.

2. Favoriser les conventionnements et la logique d'agrément pour pallier les faiblesses du réseau des œuvres

Le réseau des œuvres est diffus sur le territoire national, mais il existe cependant des disparités au sein des territoires, ce qui pose un réel problème pour l'accès aux services pour les étudiant.e.s. Le CROUS ne peut se désengager des territoires universitaires délocalisés, et doit être un acteur principal de la vie étudiante sur ces territoires.

Pour parvenir à ces résultats nous savons que les réponses seront diverses et variées et nécessiteront une adaptation pour chaque circonstance. Les possibilités sont infinies pour construire le paysage de vie étudiante de demain : qu'il s'agisse de créer des infrastructures quand les effectifs le permettent ou encore de concevoir des conventions répondant concrètement aux besoins des étudiant.e.s.



Le développement de ces conventionnements doit se faire dans tous les domaines de la vie d'un.e étudiant.e. Un des soucis prépondérants dans ces territoires est l'accès à une offre de restauration saine, équilibrée et à tarif social. C'est pourquoi il faut développer l'accès aux restaurations scolaires ou des établissements hospitaliers, pour permettre à chaque étudiant.e d'avoir accès à une offre de restauration à tarification sociale, le CROUS s'engageant à fournir les efforts nécessaires pour cela. C'est aussi donner un accès à la culture, au sport avec des conventionnements entre les infrastructures pré-existantes et le CROUS, afin de permettre à chaque étudiant.e de pouvoir s'émanciper et s'enrichir de son environnement.



La santé des étudiant.e.s et des jeunes est un sujet dont le CROUS doit s'emparer. Outre le besoin d'inclure les CROUS dans la gouvernance des CSU, il faut favoriser les maillages territoriaux de professionnels de santé, capables de s'adapter aux horaires étudiants. Le CROUS doit être un établissement qui rend service aux étudiant.e.s et, dans cette mesure, permettre un accès aux soins égal sur le territoire.

FOCUS

RésAMU

Aix-Marseille Université a développé un réseau appelé "RésAMU", qui regroupe plus de 50 professionnels de santé sur tout le territoire d'Aix-Marseille, y compris chacun des sites universitaires délocalisés. Ce système repose sur le conventionnement entre les professionnels de santé et les services de santé universitaires. Le dispositif reprend la logique de flexibilité des horaires avec des créneaux dédiés aux étudiant.e.s tout en remettant les acteurs de la vie universitaires au coeur du dispositif. En effet, le Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé a pour charge de faire la coordination entre les étudiant.e.s et les professionnel de santé.

B. Les œuvres, structures politiques et d'action territoriale

1. Garantir une logique territoriale cohérente entre les élus des différents conseils



La portée politique des élu.e.s étudiant.e.s dans les CROUS doit être renforcée notamment par la coordination entre les différents élu.e.s des territoires.



Les Conseils de Vie en Résidence (CVR) doivent être revalorisés pour permettre une vraie action dans les résidences universitaires. Actuellement, les compétences des CVR ne leur permettent pas de développer d'actions concrètes pour le développement de la vie

étudiante, de l'insertion sociale des résident.e.s ou encore leur émancipation. Il faut que ces CVR puissent être en mesure de proposer des services aux résident.e.s comme l'accès à des infrastructures sportives ou à la culture. L'isolement social étant très présent dans les résidences, nous pensons qu'il faut que le CROUS puisse mettre en relation tous ces étudiant.e.s, en développant des activités collectives, des temps de découverte etc.

Les élu.e.s CROUS doivent être le relai entre les différents conseils et les services. En complément des élus CVR, la coordination avec les élus de l'Université est primordiale dans le développement des projets et dans la cohérence territoriale. C'est dans cette volonté de coordination territoriale que l'implication des élu.e.s CESER, particulièrement sur les questions de logement et de développement de projets culturels, sera nécessaire. Ces élu.e.s sont le relai étudiant sur l'organisation régionale, c'est pourquoi la coordination territoriale

permettra le développement d'infrastructures sur le territoire.

2. Permettre une unité des politiques territoriales par un pilotage national



Les innovations d'un territoire doivent servir à abonder les idées et les propositions de chacun c'est pourquoi des liens forts de communication entre les élus des différents CROUS permettent de valoriser le travail des uns dans les conseils des autres.

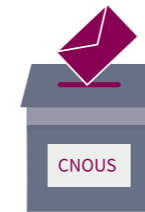
Les projets déjà mis en place et ayant prouvé leurs résultats sont autant d'arguments qui rendent possibles d'impulser ces mêmes projets dans son territoire. En Normandie par exemple, la gestion des bourses des formations sanitaires et sociales par le CROUS représente une réussite, instaure un meilleur service aux étudiant.e.s de ces filières. Nous pouvons

également citer les "Moovy Market", cafétérias CROUS ambulantes qui permettent d'accéder à une offre de restauration dans les sites délocalisés.

Au-delà des innovations, c'est une harmonisation des politiques territoriales qui est nécessaire. A l'heure actuelle il n'est pas acceptable que les conditions d'accès à un logement CROUS ne soient pas uniformes. Certains CROUS appliquent des frais de réservation qui sont à la limite de la légalité et, qui peuvent passer du simple au double suivant le territoire géographique où on se situe.

C. Tendre vers une gouvernance modernisée

1. Garantir la démocratie au sein de l'instance



Depuis plusieurs années la participation est en baisse lors des élections étudiantes ce qui prouve à quel point la représentation étudiante est opaque pour les étudiant.e.s. L'équipe des élu.e.s de la FAGE oeuvrera pour maintenir et accentuer l'exercice de la démocratie dans le réseau des œuvres.



La FAGE propose pour plus de simplicité et de clarté une date unique pour les élections dans l'ensemble des académies. Elle permettrait plus de lisibilité pour les étudiant.e.s, et s'inscrirait dans la continuité des échéances électorales aussi bien nationales que locales ou syndicales. De même, nous agissons pour que les dates des élections en Conseils de Vie en Résidence (CVR) soient harmonisées, voire liées à celle des Conseils d'administration du CROUS.



Une fois de plus cette opération permettrait de gagner pour tous en lisibilité et de s'assurer qu'un maximum d'étudiant.e.s puissent exprimer leur voix.

Par ailleurs si une date unique semble primordiale, les modalités de vote doivent également être modifiées. Le système de procuration archaïque contraint grandement les étudiant.e.s et les empêche quasiment systématiquement d'y avoir recours. Les élu.e.s de la FAGE proposent de renouveler le système de procuration pour l'harmoniser avec celui utilisé lors des élections universitaires : cela faciliterait l'utilisation du dispositif en permettant les procurations jusqu'au jour du scrutin et en les rendant accessibles sur internet.

Les procurations sont essentielles, à l'heure actuelle beaucoup trop d'étudiant.e.s ne peuvent se rendre à l'urne, non pas par manque de motivation mais car ils.elles ne sont pas présent.e.s sur leur lieu d'études ; en déplacement, en stage ou en entreprise. Ces nombreux.ses étudiant.es pâtissent du système actuel.



Enfin l'absence d'urnes dans certains établissements éloignés des grands sites universitaires empêchent de nombreux.ses étudiant.e.s de pouvoir s'exprimer. Des efforts ont été réalisés, mais il reste encore des étudiant.e.s en impossibilité de voter à côté de leur lieu d'études.

Cependant, conscients que pour ouvrir une urne pendant une journée les besoins en personnels sont importants, la FAGE souhaite permettre à des étudiant.e.s volontaires de tenir l'urne. Les étudiant.e.s seront alors, comme les personnels administratifs, soumis à un devoir de neutralité sur l'ensemble de la journée.

La démocratie au sein de l'instance passera également selon la FAGE par une nouvelle définition de la Gouvernance au sein du CNOUS et de l'ensemble des CROUS.

2. Redéfinir la gouvernance du réseau des œuvres

La gouvernance dans le CNOUS et les CROUS a beaucoup évolué au fil du temps, les étudiant.e.s ont souffert de la plupart de ces modifications qui leur ont fait perdre en représentativité.



Les étudiant.e.s, fondateurs, rices du réseau des œuvres, doivent être au coeur de la gouvernance du CNOUS et des CROUS. Pour se faire, le nombre de leurs représentant.e.s élu.e.s siégeant dans les conseils d'administration doit augmenter. A l'heure actuelle la FAGE trouve dommageable que le nombre de représentant.e.s étudiant.e.s ne soit que de sept, ce qui représente un quart du conseil. Les étudiant.e.s, premier.e.s usager.e.s des CROUS, ont toute légitimité pour administrer en nombre le conseil d'administration.



La volonté de la FAGE est de se rapprocher au maximum d'un conseil composé majoritairement de personnes élues. Actuellement, sur de nombreux sujets comme la nomination des personnalités qualifiées ou les nominations en commission électorale, le vote du conseil d'administration n'est que consultatif.

L'équipe de la FAGE insiste pour que le conseil d'administration

puisse avoir sur tous les sujets un avis délibératif pour que les personnes, élues démocratiquement puissent s'exprimer.

Dans la même optique, les élu.e.s vont défendre activement le renforcement des pouvoirs du/de la Vice-Président.e Étudiant.e, seul.e Vice-Président.e du CROUS, seul.e à être élu.e par le CA en son sein, il.elle a une légitimité politique importante et doit donc avoir des prérogatives élargies. La FAGE proposera pour exemple que le/la Vice-Président.e Étudiant.e ait une voix prépondérante en cas d'égalité dans le conseil.



Comme depuis de nombreuses années les élu.e.s de la FAGE s'investissent dans l'ensemble des commissions existantes dans les CROUS et dans le CNOUS. Les élu.e.s n'hésiteront pas à interpeller les instances sur la création de diverses commissions s'ils le pensent nécessaire selon le contexte local. De même les élu.e.s pourront appuyer la venue, lors de conseils et de commissions, d'intervenants extérieurs ayant une expertise sur des sujets précis.

Par ailleurs, pour respecter l'exercice démocratique au sein du CROUS, les conseils de vie en résidence (CVR) doivent être repensés.



La FAGE militera pour que les compétences de ces conseils soient augmentées et surtout cadrées par un décret qui définira clairement les prérogatives du conseil. Il s'agira également à ce moment de créer un lien plus étroit entre les CVR et les CA pour donner un poids à cette instance trop délaissée à l'heure actuelle. Dans cette optique, la FAGE encourage la mise en place d'un Conseil Académique de Vie en Résidence dans l'ensemble des académies.

2

LES ŒUVRES, UN SERVICE À L'ÉTUDIANT AU QUOTIDIEN



A. Réaffirmer la mission première du réseau des œuvres

1. L'étudiant, acteur précaire de la société aux besoins spécifiques



Avec plus de 2 millions d'étudiant.e.s, cette population représente une richesse qui trop souvent déconsidérée. En effet, les étudiant.e.s sont le cœur de cible des CROUS et c'est en cette mesure qu'ils doivent recentrer leurs missions sur l'aide aux étudiant.e.s dans leur quotidien. Les problématiques autour de la vie d'un.e étudiant.e sont multiples et complexes, mais les CROUS se doivent d'accompagner les étudiant.e.s au quotidien.

Chaque année, la population étudiante augmente, mais la qualité de service voulue par les CROUS pose des limites qu'il faut dépasser. Les restaurants universitaires ne sont pas en capacité d'accueillir toute la

population étudiante sur le temps de la pause méridienne, obligeant ainsi les étudiant.e.s à trouver un autre mode de restauration, pas toujours adapté. La problématique du logement est récurrente, avec un coût fortement élevé dans un budget étudiant, et le CROUS doit apporter des solutions, notamment avec le plan 60 000 logements, qui permet au CROUS d'investir dans des résidences universitaires.



L'exclusion et l'isolement social touchent aujourd'hui grand nombre d'étudiant.e.s et ces problématiques inquiétantes doivent également être au cœur des préoccupations. Le CROUS se doit d'être un acteur polyvalent, sur toutes les questions de l'accompagnement des étudiant.e.s dans leur vie quotidienne.

2. Assurer un service social à l'écoute des étudiant.e.s sur tout le territoire

La mission sociale que le CROUS endosse se doit d'être la plus qualitative sur le territoire. Il existe cependant des disparités, dues au manque de personnel d'écoute dans tous les sites où le CROUS doit développer son action ! Que ce soit les universités, leurs antennes délocalisées, mais aussi les lycées et les écoles, le service social des CROUS se doit d'accompagner chaque étudiant.e sur les territoires.

La précarité étudiante peut toucher chacun.e des étudiant.e, et c'est pour cela qu'il faut accompagner chaque étudiant.e en ayant besoin. Le CNOUS doit inciter les CROUS à proposer un service social performant, en facilitant l'accès des assistant.e.s soci.aux.les aux étudiant.e.s à proximité de leur lieu d'études afin que chacun.e puisse bénéficier d'un accompagnement social dès que cela s'avère nécessaire.

Le service social se doit aussi d'être adapté à la situation de chacun.e. Depuis l'année dernière, les assistant.e.s soci.aux.les ne peuvent plus délivrer d'argent liquide aux étudiant.e.s en situation de précarité extrême, ne permettant pas de répondre correctement aux enjeux sociaux des étudiant.e.s.



Les Aides Spécifiques d'Allocation Ponctuelle sont la réponse à court terme d'un problème ponctuel d'un.e étudiant.e, mais là encore trop de barrières sont présentes avec notamment la nécessité d'avoir un compte bancaire ou le rechargement sur la carte étudiante, alors que tous les étudiant.e.s sollicitant ces aides n'en ont pas forcément. Il est primordial de repenser les modalités de reversement de cette aide, pour qu'elles soient en correspondance avec la réalité des conditions de vie de chaque étudiant.e.

L'accompagnement social ne peut se faire que si les étudiant.e.s ont connaissance des interlocut.eur.rice.s. Dans cette démarche, il est de la mission du CROUS de communiquer plus largement sur la présence du service social sur chacun des campus, de leur mission et de revaloriser leurs compétences. Les élu.e.s CROUS ont tout leur rôle à jouer dans l'information aux étudiant.e.s et il paraît important que la CNOUS rappelle cette mission aux CROUS, pour que les élu.e.s étudiant.e.s soient l'intermédiaire entre le monde étudiant et les services du CROUS.

B. Garantir une égalité des chances pour tous les étudiants sur le territoire

1. Permettre au réseau d'être un acteur efficient d'inclusion sociale

La communauté étudiante est large et diffuse, composée de nombreux profils sociaux. Cependant, certain.e.s étudiant.e.s se retrouvent isolé.e.s de cette population étudiante.



L'isolement social est une problématique que les CROUS se doivent de traiter, car il en convient de la réussite sociale et scolaire de ces étudiant.e.s. Les raisons de cet isolement sont diverses et les solutions complexes, mais le CNOUS et les CROUS se doivent d'apporter des solutions.

Nous travaillerons à ce que tout étudiant.e puisse s'exprimer librement, avec l'ensemble des interlocut.eur.rice.s qu'il.elle souhaite, tout en s'assurant qu'il n'y ait aucune discrimination.

Pour cela, la politique sociale du CROUS devra évoluer, en permettant de développer la vie en résidence pour permettre la mixité sociale, par la création de lieux de vie dans les résidences, l'animation des résidences par des services civiques, sur proposition de CVR etc.

Cette animation en résidence doit aussi s'accompagner d'actions dans tous les lieux du CROUS, avec l'animation des restaurants universitaires et faire de ces espaces des lieux de vie en dehors des horaires de service, mais aussi réinvestir dans les espaces culturels, qui permettent l'émancipation de la jeunesse.



FOCUS

L'Indicateur du coût de la rentrée de la FAGE

Depuis 2002, la FAGE et ses fédérations éditent annuellement un coût de la rentrée. En 2018, le coût moyen de la rentrée pour un.e étudiant.e était de 2240,55 €.

Même si la fin du RSSE a permis une diminution des frais d'inscription, le poste de dépense majoritaire reste le coût du logement avec une moyenne de 513 euros sur le territoire. Le second poste de dépense est celui de la complémentaire santé, avec une moyenne de 307€ pour un.e étudiant.e. Face à ce constat, la FAGE demande un accès facilité à la CMU-C aux étudiant.e.s pour leur permettre un accès aux soins sans surcoût.



Depuis 2011 la FAGE développe un réseau d'épiceries sociales et solidaires, les AGORAé. Ces épiceries proposent aux étudiant.e.s les plus précaires,

des produits de première nécessité à des prix entre 10 et 20% des prix du marché. Les bénéficiaires sont les étudiant.e.s les plus précaires, ayant un reste à vivre parfois inférieur au prix d'un ticket RU. Il est nécessaire que le réseau des œuvres facilite la création de ces AGORAé en permettant un accompagnement sur le projet.

Avec 17 AGORAé ouvertes actuellement, c'est plus de 2 000 d'étudiant.e.s aidé.e.s ! La volonté de ces AGORAé est de permettre à chaque étudiant.e de voir sa qualité de vie améliorée par une diminution de leurs dépenses. C'est dans cette optique globale de maîtrise du budget étudiant que nous souhaitons un développement des AGORAé, mais aussi une réflexion sur le long terme de la restauration au sein des instances du CROUS.

2. Les étudiant.e.s internation.aux.ales, public en difficulté particulière



Depuis 2012, la mission d'accueil des étudiant.e.s internation.aux.ales a été transférée à Campus France, agence interministérielle pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Cependant, la politique en matière de relations internationales du CROUS ne doit pas disparaître, et il est important que le réseau des œuvres soit en mesure de permettre à ce public d'accéder à un enseignement supérieur de qualité, comme tous les autres étudiant.e.s.

Afin de permettre une égalité sociale entre ces étudiant.e.s internation.aux.ales et les étudiant.e.s nation.aux.ales, il est important de replacer tout le monde dans le système de bourses. Actuellement, seul.e.s les étudiant.e.s ressortissant.e.s de l'Espace Economique Européen ont l'accès aux bourses sur critères sociaux.

De plus, les étudiant.e.s n'étant pas ressortissants de l'EEE n'ont pas accès aux Aides Spécifiques d'Allocation Annuelle, ce qui rend leur quotidien souvent difficile, devant combiner études et emploi étudiant.

Le seul recours que ces étudiant.e.s peuvent avoir

sont les Aides Spécifiques d'Allocation Ponctuelle, ce qui équivaut à un maximum de 5,50€ par jour pour vivre. Ce constat se confirme quand 67% des bénéficiaires de nos AGORAé sont des étudiant.e.s internation.aux.ales.

Au-delà de l'accompagnement dans l'enseignement supérieur de tou.te.s les étudiant.e.s, c'est actuellement l'accès à l'enseignement supérieur qui est mis en péril. Avec le développement de la stratégie d'attractivité "Bienvenue en France", un nombre non négligeable d'étudiant.e.s se verront contraint.e.s de rentrer dans leur pays de provenance, faute de moyens de continuer à étudier en France.

Il est étonnant que le CNOUS, opérateur de la vie étudiante par son essence, n'ait pas été consulté et ne se soit pas prononcé sur cette mesure, qui est profondément injuste et discriminatoire.



La FAGE souhaite un retour du CNOUS dans les missions internationales, et par cette volonté nous espérons que l'accueil ne soit qu'un prémice de l'accompagnement, et en ce sens que le CNOUS puisse être en mesure de suivre l'étudiant.e, de son arrivée à sa réussite dans le parcours de l'enseignement supérieur français.

#LetUsStudy

NON !
A l'augmentation
des frais
d'inscription pour
les étudiants
INTERNATIONAUX

www.letusstudy.fr

3

**DANS UN MONDE ET UNE SOCIÉTÉ
FRAGILISÉE, UN RÉSEAU QUI APPORTE
DES SOLUTIONS**



A. Les CROUS engagés pour un fonctionnement conscient des enjeux pour l'avenir

1. Permettre un service de restauration durable, prenant en compte la situation personnelle de chaque étudiant.e



Le système actuel de restauration dans les CROUS essaye de relever un défi de taille : permettre aux 2,6 millions d'étudiant.e.s d'accéder à un repas sain, à tarification sociale. Cependant, plusieurs éléments nous indiquent que cette mission a de plus en plus de mal à se remplir : baisse de la fréquentation de la restauration classique, diminution des offres proposées ou encore une diminution de la qualité avec l'apparition massive dans les sites de restauration CROUS des solutions de repas industrielles.



La FAGE souhaite que l'offre de restauration puisse s'adapter aux besoins spécifiques de chaque étudiant.e, notamment sur la tarification sociale à 3,25€ et ce, sans système de dérogation pénalisant pour les étudiant.e.s, mais aussi offrir une offre adaptée pour les différents régimes alimentaires (végétariens, vegan, flexitariens etc.).

Les enjeux pour le développement de notre société dans une optique durable sont aussi nombreux. Outre les changements de modes d'alimentation, nous resterons vigilants à ce que les sites de restauration CROUS (RU, cafétérias ou autres modes de restauration) ne proposent plus de plastique à usage unique dans les lieux de restauration mais proposent des solutions plus durables.

Nous serons également attentifs au développement de l'éducation au tri sélectif pour les étudiant.e.s, ainsi qu'à l'ensemble des personnels du CROUS, et pas seulement dans le cadre de la restauration.



Dans cette logique, les CROUS doivent agir selon un schéma territorial cohérent avec les politiques de développement durable. Ainsi, nos élu.e.s CROUS militeront pour réduire l'impact écologique que crée la centrale d'achat du CROUS pour permettre aux CROUS de fonctionner en circuits courts, prenant en compte les particularités locales afin de proposer une offre de qualité, à coût constant, tout en ayant une utilisation raisonnée des ressources disponibles.



ALLER PLUS LOIN

La mise en place d'une échelle nutritionnelle

Les espaces de restauration CROUS sont fortement fréquentés par les populations étudiantes. Cette fréquentation doit permettre une sensibilisation aux enjeux nutritionnels et à l'impact que leur consommation alimentaire peut avoir sur leur santé. En effet, le Nutri-Score est un outil développé par les agences de santé publique permettant d'évaluer la qualité nutritive du produit. Cependant, les CROUS n'ont pas cette obligation sur les produits qu'ils produisent eux-mêmes, ne permettant pas de voir si ce que l'on mange est sain et équilibré. Avec les enjeux de santé actuels tels que les risques de cancer ou de développement de maladies auto-immunes, il paraît important de donner la possibilité aux usagers de savoir si ce qu'ils mangent correspond ou non à leur alimentation.



ZOOM

Réduire les déchets dans les espaces de restauration CROUS

Actuellement, les déchets dans les espaces de restauration universitaire sont bien trop souvent alimentaires. De par les enjeux actuels et la situation à flux tendu des ressources, la FAGE propose des solutions afin de réduire l'impact écologique :



La mise en place de vente d'invendus sur les produits à péremption courte, avec le développement d'offres à prix réduit pour ne pas avoir à jeter ces aliments ;



Le développement de frigos partagés du CROUS pour permettre de garder au frais des plats préparés n'ayant pas été consommés ;



Le développement des "doggy bag", permettant aux étudiant.e.s ne terminant pas leur repas de rapporter le reste chez eux.

2. Développer un parc locatif soucieux de l'environnement



Les CROUS représentent un parc locatif de 175 000 logements. Outre le nombre largement insuffisant pour loger les étudiant.e.s, il faut repenser la politique de construction.

Le réseau des œuvres s'inscrit dans une société où il doit être un acteur responsable. Ainsi, il paraît indispensable que les résidences certaines exigent en termes de commodités, au-delà de normes de salubrité et de fonctionnalité, concernant le bien-être étudiant et l'utilisation raisonnée des ressources.

Les élu.e.s de la FAGE continueront à inciter le CROUS à poursuivre sa politique de rénovation de logements, afin de permettre aux étudiant.e.s de se loger dans de bonnes conditions de vie, dans des logements permettant une

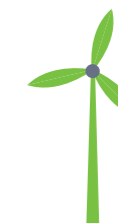
qualité de vie saine, propice à leur développement et à leur réussite. Dans cette optique, les résidences étudiantes doivent être repensées dans leur quotidien, afin qu'elles deviennent de réels espaces de vie et d'échange. Pour cela, les élu.e.s de la FAGE seront en relation avec les élu.e.s CVR afin de dynamiser la vie dans les résidences et de permettre de faire de ces lieux, des lieux d'échanges et de mixité sociale. Nous pensons que l'émancipation des jeunes est aussi une mission qui doit animer ces résidences, c'est pourquoi nos élu.e.s proposeront le développement d'infrastructures sportives, de travail ou d'expression dans les résidences étudiantes.



Dans le cadre du plan 60 000 logements, annoncé pour 2022, le CROUS a un devoir de construction, afin de permettre à de plus en plus

d'étudiant.e.s de pouvoir se loger à proximité de leur lieu d'étude, à tarification sociale.

Cependant, il ne faut pas que cette politique de construction sorte de la cohérence avec les enjeux du développement durable et de la pérennité de nos ressources.



C'est pourquoi les élu.e.s de la FAGE porteront au CROUS le développement d'un cahier des charges du développement durable pour la construction de nouveaux logements.

Ce dernier prendra en considération les avancées technologiques dans la construction, mais aussi le développement d'énergies renouvelables et la réduction des déchets, qu'ils soient de construction ou d'utilisation de la résidence.



ZOOM

Le développement durable en résidence

Dans le contexte actuel, il est important que les résident.e.s puissent être conscient.e.s des ressources qu'ils consomment. Ainsi, il paraît important que chacun.e soit sensibilisé.e à ces enjeux. Pour cela, il paraît important de :



Valoriser le tri sélectif et inciter les résident.e.s à le réaliser ;



Permettre aux résident.e.s d'être conscient.e.s de la consommation en eau et en électricité ;



Favoriser le partage des ressources, avec la mise en place de frigos communs pour les denrées rapidement périssables.

FOCUS

Jardins partagés au CROUS de Toulouse

Dans une logique de développement durable et d'écologie, les résidences étudiantes se doivent de proposer des services en accord avec ces principes.

C'est dans cette optique que le CROUS de Toulouse a mis à disposition des espaces à proximité de deux résidences étudiantes. Chaque résident.e peut accéder à ces jardins pour participer à la vie de ce dernier.

Des composts sont aussi présents, ce qui permet d'avoir une action bénéfique sur la santé des sols, mais aussi qui permet de sensibiliser les résident.e.s au tri sélectif. Il est important de saisir ces opportunités pour les CROUS, et de développer autour de ces projets une sensibilisation sur les enjeux du recyclage dans les résidences étudiantes.



B. Accélérer la mise en place d'une Aide Globale d'Indépendance



Aujourd'hui, 30% des étudiants sont boursiers et presque 1 étudiant.e sur 2 est obligé.e de se salarier pour subvenir à ses besoins et financer ses études d'après l'enquête Conditions de vie 2016 de l'Observatoire de la Vie Étudiante.

Pour permettre à tou.te.s les étudiant.e.s de s'affranchir du salariat subi et garantir des conditions de vie décentes à tous, quel que soit le niveau de revenus de leurs parents, la FAGE propose la mise en place de **l'Aide Globale d'Indépendance (AGI)**.

L'Aide Globale d'Indépendance est une position phare de la FAGE qui vise à réformer les bourses sur critères sociaux et l'aide au logement.



Les objectifs de cette réforme : simplifier l'accès aux droits (avec la mise en place d'un seul dossier administratif par exemple), lutter contre les inégalités sociales et territoriales entre étudiant.e.s et améliorer les conditions de vie.

Avec l'AGI, le CROUS doit être le guichet unique des aides sociales étudiantes, quelle que soit la situation de l'étudiant.e (filère, ville d'études, statut...), simplifiant ainsi la connaissance de ses droits et donc le recours à ceux-ci.

Cela permet à l'étudiant.e de n'avoir qu'un seul interlocuteur : un gain de temps important quand on connaît la lourdeur de certaines démarches administratives.



Concernant les bourses sur critères sociaux, la FAGE propose la linéarisation du montant de la bourse à la place du système actuel d'échelons pour éviter l'effet de seuil qui pénalise les étudiants.

D'autre part, il est nécessaire d'augmenter le montant des bourses pour les étudiants de la classe moyenne (boursiers des premiers échelons ou qui ne sont pas boursiers), qui sont statistiquement les plus touchés par le salariat "subi".



De plus, la FAGE revendique la mise en place de bourses sur 12 mois, les étudiant.e.s ayant des stages obligatoires dans le cadre de leur formation à effectuer, afin que ceux-ci puissent vivre dans de bonnes

conditions et ne se salarient pas en plus de leur stage.



A propos des aides au logement, la FAGE estime que celles-ci doivent être définies selon le bassin de vie, pour un 20m², en fonction des loyers moyens de la ville.

Cela permettra de ne pas aider plus celles et ceux qui ont déjà les moyens d'accéder à un logement plus confortable, mais d'accompagner celles et ceux qui sont forcé.e.s, faute de moyens, de prendre des logements parfois indécents.

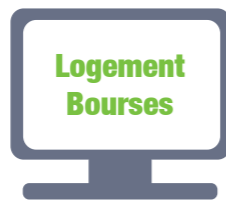


Si l'autonomie financière qu'offre le CROUS peut être un prémice de l'épanouissement de l'étudiant.e, celui-ci n'est possible qu'à l'issue d'un processus d'émancipation dont le réseau des œuvres doit être l'un des acteurs.

L'AGI en bref :



Le CROUS : guichet unique de toutes les aides étudiantes



Simplification des démarches avec un dossier unique



Linéariser les bourses pour supprimer les effets de seuil



Augmenter les bourses et assurer un versement sur 12 mois



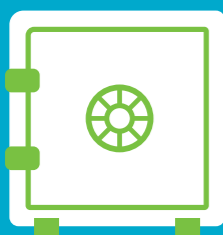
Calculer les aides au logement en fonction du bassin de vie



Lutter contre les inégalités sociales et territoriales améliorer les conditions de vie

4

REVALORISER LES MISSIONS DU CROUS



ALLER PLUS LOIN

La mise en place d'un coffre-fort numérique

Dans une logique de simplification des démarches, la FAGE demande depuis plusieurs années la création d'un coffre-fort numérique dans lequel chacun déposerait ses documents, que les services publics pourraient utiliser en fonction de dossiers à traiter. Les démarches des étudiants doivent être simplifiées grâce à 3 critères :

Systematiser la logique de prélèvement à la source



Une mise à jour du dossier automatique avec les informations modifiées



Une meilleure communication entre les organismes publics



A. Donner une réelle plus value au réseau des œuvres



1. Remettre les CROUS au cœur de l'accès aux soins des étudiant.e.s



Remettre les CROUS au cœur de l'accès au soin des étudiant.e.s est une volonté forte de la FAGE qui s'est toujours battue pour faire valoir leurs droits aux étudiant.e.s, notamment l'accès aux soins et à un suivi médical.

Avec son projet de transformation des SUMPPS en CSU, vrais centres de santé accessibles aux étudiant.e.s, la FAGE a pour ambition d'y revendiquer la place des CROUS dans leur gouvernance, les CROUS étant les entités centrales de la vie étudiante.

Leur participation assurerait le bon fonctionnement des CSU et orienterait leurs décisions pour le bien-être et dans l'intérêt des étudiant.e.s.

De par leur haut potentiel de rayonnement et de visibilité, que ce soit dans leurs logements, leurs structures de restauration ou sur leurs plateformes virtuelles, les CROUS se doivent de renforcer leurs campagnes de préventions touchant de façon plus ou moins importante le quotidien de la population étudiante.

Celles-ci peuvent être portées sur les addictions, la contraception femme/homme, le dépistage[...] et tout autant de sujets pouvant être considérés comme étant "tabous" dans notre société et qui pourtant nécessitent réellement qu'on s'y sensibilise.

A ces campagnes de préventions vient s'ajouter la nécessité pour les CROUS de communiquer plus, au travers de ces mêmes supports sur leurs différents services et prestations qui peuvent s'avérer être indispensables pour certain.e.s étudiant.e.s en manque d'informations.

Alors qu'aujourd'hui le partage d'informations de santé est encore difficile et complique la tâche des professionnels de santé, nous souhaitons œuvrer pour un déploiement du Dossier Médical Partagé renforce sur les territoires, entre CSU et professionnels libéraux au sein de réseaux de santé.

Les CROUS doivent être ces acteurs de coordination et de rapprochement, et également porter la mise en place du Dossier Numérique de Santé, en remplacement du carnet de santé, une plateforme qui contiendrait toutes les informations nécessaires à une prise en charge optimale par les soignant.e.s en intégrant un DMP rattaché au/à la patient.e mais intégrant également le carnet de santé dématérialisé en y attachant le carnet de vaccination pour faciliter le suivi des vaccins et des rappels tout au long de la vie mais aussi des alertes automatiques à destination de l'usag.er.ère, du médecin territorial et du pharmacien référent.

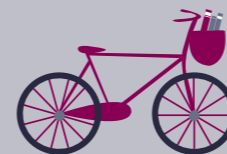


ZOOM La CMU-C

La Couverture Maladie Universelle complémentaire est une protection complémentaire à celle de la sécurité sociale en termes de dépenses de santé. Elle permet à ses bénéficiaires d'avoir une couverture complémentaire gratuite ou à bas coût, afin de leur garantir un accès aux soins de qualité. Avec la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2019, l'Aide à la Complémentaire Santé a été fusionnée avec l'ancien système de la CMU pour permettre un nouveau dispositif de CMU-c accessible à de plus en plus de personnes en situation de précarité.

La FAGE, souhaitant un accès facilité à la santé pour les jeunes, nous demandons un rattachement automatique à la CMU-c pour les étudiant.e.s boursi.er.ère.s, ainsi qu'un accès facilité à la CMU pour tou.te.s les jeunes.

Pour aller plus loin



Le sport a toujours été un facteur de maintien des populations en bonne santé, et d'amélioration de l'état de santé. Outre la mise à disposition plus importante d'infrastructures sportives accessibles à tou.te.s, les CROUS doivent impulser le sport santé dans leurs missions.

Leur place dans la gouvernance des CSU permettrait de l'impulser au sein de ces instances, pour que les médecins exerçant dans ces CSU puissent avoir le sport santé à leur disposition, avec les infrastructures adaptées, développées par les CROUS.

2. Faire des structures du CROUS des lieux de tolérance et accessibles à tous

Acteurs forts de la vie étudiante, les CROUS manquent aujourd'hui d'une vraie stratégie d'éducation populaire. Souvent dans une démarche de clientélisme, les CROUS doivent aujourd'hui réinvestir les questions d'orientation pour les démarches administratives en prenant compte des situations de chacun, avec des dispositifs d'accompagnement clairs et suivis sur une année et d'avantage de disponibilités, notamment au travers des actions étudiant.e.s, construites en faveur de l'inclusion sociale, afin de lutter contre l'isolement et le repli sur soi.

Les sites du CROUS se doivent d'être au service de tou.te.s les étudiant.e.s. Dans cette volonté, les

CROUS se doivent de rendre leurs sites accessibles aux publics concernés par leurs actions, notamment pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Depuis de nombreuses années, les politiques publiques en matière d'aide aux personnes en situation de handicap ont été en faveur d'une amélioration des conditions de vie. Il est donc nécessaire que le CROUS et les CROUS se saisissent de cette mission, en rendant la totalité de leurs sites accessibles à ce public spécifique, par la mise en place de moyens ayant déjà été expérimentés et ayant fait leurs preuves, ou en recherchant toujours des solutions innovantes afin d'améliorer le quotidien des usagers.

Enfin, le CROUS doivent renforcer leurs actions afin d'accompagner les étudiant.e.s à se saisir de leur rôle de citoyen.ne, en sensibilisant

FOCUS

Centre de santé Grenoble Alpes



Le centre de santé universitaire de l'Université Grenoble Alpes est un centre accessible à chaque usag.er.ère de l'université. Au-delà des actions de prévention, on peut y retrouver un grand nombre de services pour la santé de tou.te.s, aussi bien physique que mentale. Cette concentration de services permet aujourd'hui de grandement faciliter l'accès aux soins et de lutter pour le bien-être des étudiant.e.s

d'avantage aux périodes électorales, en facilitant les dispositifs de procuration et les modalités de votes afin de permettre à tout un chacun de disposer de son droit de vote.

La mise en place d'une date unique pour les élections du Conseil d'Administration, mais aussi pour les élections en Conseil de Vie de Résidence, afin de faciliter l'accès aux urnes pour les étudiant.e.s.

B. Emanciper la jeunesse

1. Garantir une culture accessible sur tout le territoire



Dans le contexte où le bien-être étudiant passe en partie par son épanouissement et son ouverture sur le monde, il est primordial de développer des dispositifs permettant un accès facilité à la culture.



En effet, les bienfaits d'une offre culturelle accessible sont palpables. Elle permet entre autres de limiter l'isolement social chez les jeunes, grande cause du mal-être étudiant aujourd'hui.

Les CROUS doivent être les premiers garants de cette accessibilité. Les enjeux sont grands, mais les freins puissants. Cependant, des actions des terrains pourront permettre de réaliser les objectifs que nous saurons nous donner.



Il est primordial, de permettre aux CROUS de travailler avec les acteurs territoriaux du champ culturel. Ces partenariats, qui pourront prendre la forme de mise en commun des moyens pour permettre aux étudiants de jouir de ce que le territoire propose en termes d'offre culturelle.

Ne pas se cantonner à la culture étudiante permettra aux jeunes d'ouvrir le champ des possibles et œuvrera pour l'émancipation d'une jeunesse étudiante, parfois trop éloignée du patrimoine culturel présent.

Dans les territoires isolés, où l'offre culturelle est parfois faible, ou inadéquate par rapport aux attentes et besoins des jeunes, le devoir des CROUS est de proposer une alternative abordable et proche des jeunes.



Il est important de s'appuyer sur des initiatives déjà portées dans les grandes villes universitaires pour les exporter dans les sites délocalisés.

2. Réinvestir dans la vie étudiante, notamment grâce à la CVE-C



Depuis la rentrée universitaire 2018-2019, les étudiant.e.s doivent s'acquitter de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVE-C) au moment de s'inscrire dans l'enseignement supérieur. D'un montant de 90 euros€



Cette contribution vise à renforcer les services destinés aux étudiant.e.s sur le champ de la médecine préventive, de la culture, du sport ou encore du soutien aux initiatives étudiantes.



Si l'objectif est louable, la CVE-C présente l'ambition de replacer la vie étudiante au cœur du parcours académique, cette mesure ne doit pas occulter les réelles problématiques que connaissent les étudiant.e.s.

En effet, nous devons rester vigilants quant à la répartition de ces fonds au sein des établissements d'enseignement supérieur et des CROUS afin que leur

utilisation soit équitable pour tous les services.

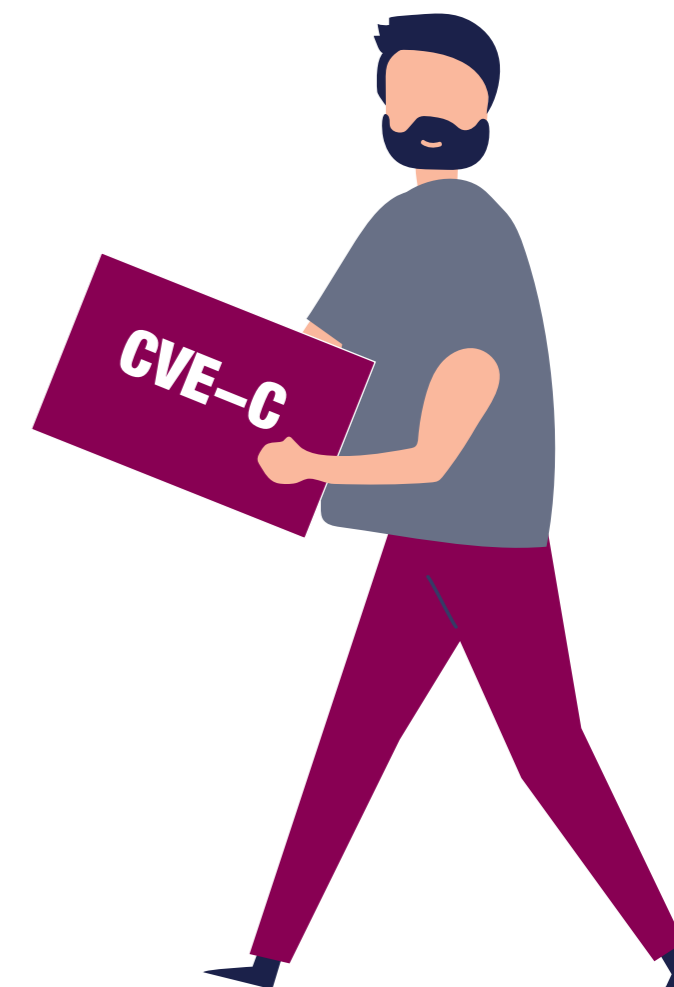


De surcroît, la répartition de la contribution doit tenir compte du maillage territorial des établissements d'enseignement supérieur et à ce titre, les CROUS doivent jouer un rôle central dans l'accompagnement de ces sites isolés.

La Contribution Vie Etudiante et de Campus représente une opportunité de renforcer durablement les services de vie étudiante mais elle ne saurait être utilisée sans les étudiant.e.s eux-mêmes.

Ces derniers doivent avoir majoritairement un droit de décision sur l'utilisation de ces fonds. L'argent des étudiant.e.s destiné à la vie étudiante doit être géré par les étudiant.e.s.

Il est primordial de traiter tous les étudiant.e.s de manière équitable et de les associer dans la définition de son utilisation au sein des établissements.



FOCUS

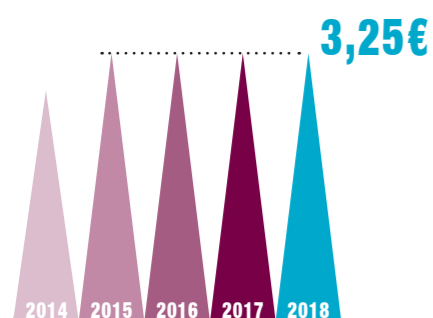
Le tremplin Phénix Normandie, ou comment animer les sites délocalisés

Un partenariat entre les universités normandes et le CROUS Normandie propose un tremplin musical étudiant qui débouchera sur une tournée sur les différents sites universitaire de Normandie pour animer tout le territoire. Cette initiative permet aux étudiants, parfois loin des actions culturelles du CROUS de bénéficier des initiatives étudiantes des grands pôles universitaires Normands. Les initiatives sont à développer dans tous les CROUS afin de permettre à tout un chacun d'accéder à la culture sur tout le territoire.

BILAN DU MANDAT 2017 – 2019



Depuis 2 ans, les élu.e.s de la FAGE sont majoritaires dans le conseil d'administration du CNOUS, et ce grâce à vous. Lors du dernier scrutin CROUS, la FAGE a été majoritaire sur 18 académies, ce qui représente un total de 83 élu.e.s titulaires. En 2017, les élu.e.s CROUS ont décidé de faire confiance au projet de la FAGE, à notre vision politique du réseau des œuvres. Un réseau qui doit être progressiste, à l'écoute et au service de tou.te.s les étudiant.e.s, sans distinction, et qui sait donner aux élu.e.s l'importance qu'ils méritent. Les avancées pour les conditions de vie des étudiant.e.s ont été nombreuses et nous espérons continuer de travailler au quotidien dans ces conditions pour les étudiant.e.s.



Gel historique du prix du ticket RU



Paiement à date fixe des bourses



Extension du dispositif VISALE



Suppression du RSSE



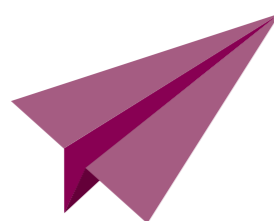
Rattachement des étudiants à la CNAM et Obtention d'un élu étudiant au CA de la CNAM



+ 60.000 Logements étudiants programmés



La création annoncée d'une l'Aide Globale pour les étudiants



Mise en place d'une aide à la mobilité Master



Création d'offres végétariennes dans les RU

COMMENT VOTER ?

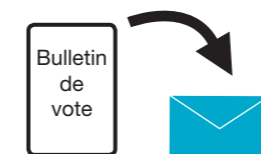
Le matériel de vote comprend :

- les bulletins de vote de chaque liste candidate
- les professions de foi des listes candidates
- une attestation nominative de votre qualité d'électeur (elle fait office de carte d'électeur)
- 2 enveloppes de taille différente

N°1 : Une petite enveloppe (bleue) de vote, anonyme

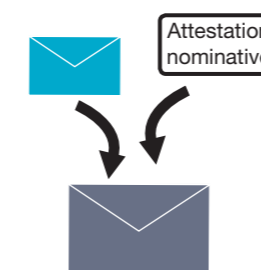
N°2 : Une enveloppe adressée au CNOUS

Le matériel doit être utilisé de la façon suivante :



ETAPE 1

Insérer le **bulletin de vote** (et non pas la profession de foi) dans l'enveloppe numéro 1 (enveloppe bleue) sans la cacheter et **sans y apporter aucun signe distinctif**



ETAPE 2

- Insérer l'enveloppe n°1 dans l'enveloppe n°2
- **Insérer l'attestation nominative** dans l'enveloppe n°2
- Cacheter l'enveloppe n°2



ETAPE 3

Au vu des délais de vote resserrés nous vous recommandons de privilégier un tarif « rapide », type **Chronopost**

Un doute, une question ?
Contacte Paul Marsan au 06.32.64.96.50 ou par mail :
paul.marsan@fage.org



Orlane François
Présidente,
presidente@fage.org
06 86 63 41 44



Paul Marsan
Vice-président en charge
des Affaires Sociales
affairesociales@fage.org
06 32 64 96 50

